



LE COVID-19 ET VOTRE MUNICIPALITÉ

En date du 18 mars : Suivant les dernières recommandations gouvernementales, la Municipalité de Mille-Isles met en place des mesures visant à limiter la propagation du virus Covid-19 au sein de la population et à protéger ses employés. De ce fait, l'hôtel de ville demeurera ouvert, avec accès restreints pour les situations d'urgences seulement.

Les services à la population seront maintenus. Cependant, plusieurs employés assumeront ces services en télétravail. Afin de limiter la contagion, les communications par voie électronique sont donc privilégiées. Aucun rendez-vous n'aura lieu en personne, jusqu'à nouvel ordre.

La salle communautaire Strong ferme également ses portes au grand public et toutes les activités y siégeant sont suspendues, à l'exception des séances du conseil qui pourraient avoir lieu à huis clos, si requises. Il s'agit de mesures exceptionnelles, dont l'application sera temporaire.

La Municipalité tient à offrir aux résidents de Mille-Isles le meilleur service possible compte tenu des circonstances. Vous trouverez ci-dessous des renseignements pertinents à cet effet :

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Les contribuables de Mille-Isles sont invités à privilégier le paiement des taxes municipales selon les modes de paiement suivants :

- Par service bancaire téléphonique ou électronique ;
- Par chèque postdaté transmis par la poste ;
- Par téléphone avec une carte de crédit.

Il est toujours possible de planifier vos trois paiements. Vous devez remplir le formulaire d'autorisation de carte de crédit se trouvant sur le site Internet de la Municipalité et l'acheminer par la poste à Chrystine Slight, technicienne administrative au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles (Québec) J0R 1A0, par courriel à cslight@mille-isles.ca ou par télécopieur au 450 438-6157.

Afin d'accommoder les citoyens et ainsi prioriser les paiements électroniques et téléphoniques, l'administration municipale a pris la décision de repousser l'échéance du premier versement du 20 mars 2020 au 15 mai 2020. Conséquemment, aucune pénalité ne sera portée à votre compte de taxes jusqu'au 15 mai 2020.

Premier versement : 15 mai 2020

Deuxième versement : 19 juin 2020

Troisième versement : 18 septembre 2020

INFOLETTRE - MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant sur **Infolettre** en haut à droite de l'écran : www.mille-isles.ca



PAGE FACEBOOK

Visitez, aimez et partagez la page Facebook : Municipalité de Mille-Isles.





COMMUNIQUÉ

Édition mars 2020

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Le conseil municipal a décidé de fermer la salle communautaire Strong pour une durée minimum de deux (2) semaines. Ainsi, tous les événements et les activités du Service des loisirs sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Pour de plus amples renseignements concernant les loisirs et les communications, contactez Darina Bélanger à dbelanger@mille-isles.ca ou par téléphone au 450 438-2958, poste 2610.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Notez qu'aucun changement n'est prévu au calendrier de collecte des matières résiduelles.

MÉDAILLE POUR CHIEN

Le renouvellement d'une médaille pour chien sera possible dès que les bureaux municipaux rouvriront.

ENTRAIDE

Nous demandons à tous nos citoyens de respecter les recommandations préventives des gouvernements provincial et fédéral. Le mot d'ordre est de « restez chez vous ». Nous sommes responsables de notre sécurité et il appartient à chacun d'entre nous de remplir son devoir social. De ce fait, si vous connaissez une personne en quarantaine ou une personne âgée qui est en situation d'isolement, n'hésitez pas à lui offrir votre aide, par exemple, aller faire son épicerie ou aller à la pharmacie. Et si vous constatez qu'un voisin semble en situation de détresse, de par son état de santé, de son isolement, nous vous invitons à communiquer avec nous afin que nous puissions lui trouver des ressources. C'est du bon voisinage comme les Mille-Islois savent le faire.

QUESTIONS DE SANTÉ

Si vous avez des inquiétudes concernant votre état de santé, le CISSS des Laurentides vous invite à communiquer avec la ligne générale 1 877 644-4545. Une infirmière évaluera votre situation et transmettra les recommandations appropriées.

Par ailleurs, le CISSS des Laurentides a ouvert une clinique désignée COVID-19 sur rendez-vous seulement. Pour de plus amples renseignements, consultez le communiqué de presse en visitant la page www.santelaurentides.gouv.qc.ca.

RESTEZ À L'AFFÛT DES DÉVELOPPEMENTS

Puisque la situation évolue à un rythme effréné, les mises à jour version papier sont irréalisables. Nous sollicitons nos citoyens à nous suivre via notre site Internet, notre Infolettre et notre page Facebook. Vous n'utilisez pas ces outils de communications ? Nous vous renseignerons par téléphone en contactant le 450 438-2958.



MOT DU MAIRE

Édition mars 2020

Bonjour à tous,

Comme vous le savez tous, nous sommes engagés collectivement à combattre le virus qui nous affecte tous présentement. Les mesures gouvernementales nous sont annoncées à un rythme jamais vu. Il est essentiel de suivre l'ensemble des mesures et directives qui nous sont suggérées afin de réduire le risque de contagion et atténuer ainsi l'impact de cette pandémie sur notre santé et notre économie.

Afin de demeurer cohérents avec les demandes du gouvernement, la Municipalité met en place une série de mesures qui peuvent sembler restrictives, mais qui sont d'importance capitale et qui sauvent des vies. Nous ne fermons pas l'hôtel de ville et les services seront maintenus, mais sous forme restreinte. Nous limiterons les contacts avec le public et nous vous demandons de nous aider à cet effet, en utilisant le courriel ainsi que les plateformes numériques afin de rester à l'affût des informations grâce à notre site Internet, notre Infolettre et notre page Facebook.

Veuillez prendre connaissance des informations offertes dans cet Info Mille-Isles.

Demeurons positifs, malgré toutes ces contraintes, nous gagnerons cette bataille !

Howard Sauvé
Maire

Employés municipaux 450 438-2958

Pierre-Luc Nadeau
Directeur général
et secrétaire-trésorier
plnadeau@mille-isles.ca
Poste 2620

Andrée-Ann LaRocque
Directrice générale adjointe et
secrétaire trésorière adjointe
alarocque@mille-isles.ca
Poste 2602

Carole Lessard
Greffière
clessard@mille-isles.ca
Poste 2619

Yves Latour
Directeur du Service
des travaux publics
ylatour@mille-isles.ca
Poste 2612

Alain Charbonneau
Directeur du Service
incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
Poste 2603

Chrystine Slight
Technicienne administrative
cslight@mille-isles.ca
Poste 2600

Sonia Legault
Technicienne à la
comptabilité
comptabilite@mille-isles.ca
Poste 2601

David Roy
Conseiller en urbanisme et
environnement
droy@mille-isles.ca
Poste 2607

Nathalie Bouchard
Inspectrice en
environnement
nbouchard@mille-isles.ca
Poste 2608

Isabelle Bouchard
Inspectrice en bâtiment
ibouchard@mille-isles.ca
Poste 2613

Darina Bélanger
Responsable des
communications et des loisirs
dbelanger@mille-isles.ca
Poste 2610



SUPPORT, COMMUNAUTÉ et ENTRAIDE

Édition mars 2020

ÉLECTION PARTIELLE MUNICIPALE 2020

Le président d'élection, monsieur Pierre-Luc Nadeau, a annoncé le résultat du recensement des votes au poste de conseiller / conseillère, siège 3, relativement au scrutin du 1 mars 2020 de la Municipalité de Mille-Isles.

Les candidats, ci-dessous mentionnés, ont reçu le nombre de votes inscrits vis-à-vis leur nom respectif :

- Yvon Arnold : **52 votes**
- Diane Bélair : **66 votes**
- Valérie Bouchard-Boyer : **58 votes**



Conséquemment, le président d'élection a déclaré que **madame Diane Bélair** a obtenu **8** votes de majorité.

Il y avait 1 336 électeurs inscrits sur la liste électorale, parmi lesquels **179** ont voté, ce qui représente un taux de participation de **13,40 %** comparativement à 25 % lors de l'élection générale de 2017.

Madame Bélair a été proclamée élue et assermentée le vendredi 6 mars 2020.

FÉLICITATIONS AUX POMPIÈRES ET POMPIERS DE MILLE-ISLES

Le 24 février dernier avait lieu la remise de diplôme de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ). À cette occasion, six pompières et pompiers de Mille-Isles ont complété avec succès leurs certificats de formation.

La Municipalité de Mille-Isles tient à féliciter et remercier ces derniers pour leur engagement. Les nombreuses heures de pratique et de formation investies méritent d'être soulignées, car celles-ci se reflètent dans la réalisation de leur travail.



Sur la photo, de gauche à droite : monsieur Francis Léger conseiller de Mille-Isles, monsieur Benoit Laroche de l'École nationale des pompiers du Québec, madame Julie Dussault, monsieur Michael-Albert Deakin, monsieur Frank Baert, madame Laurence Jourdain, monsieur Patrice Martel, monsieur Martin Charbonneau, monsieur Scott Pearce maire du canton de Gore et préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Howard Sauvé maire de Mille-Isles et monsieur Alain Charbonneau directeur du Service de sécurité incendie de Mille-Isles.



PATROUILLE CANINE A. ROY

1 800 950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

SOS TRAVAUX PUBLIC

1 855 960-0699